



BAREME D'HONORAIRES

« TRANSACTION IMMOBILIERE »

Applicable au 1^{er} avril 2022

Montant de la transaction (Net vendeur)	Honoraires maximums TTC
De 0 à 150.000 €	8% avec minimum 5 000 € TTC
De 150.001 € à 250.000 €	7% TTC
De 250.001 € à 350.000 €	6% TTC
De 350.001 € à 450.000 €	5% TTC
De 450.001 € à 600.000 €	4% TTC
Plus de 600.000 €	3,5% TTC

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %

Nos honoraires sont à la charge du vendeur.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociations et de constitution du dossier de vente.

La Financière des Alpes, SARL au capital de 10 000 € RCS Grenoble n° 504 997 693 - code NAF 6619B –
Tél. : 04 76 96 25 92 – Fax : 04 76 86 17 81 - contact@lafinancieredesalpes.com – 6B rue du Lieutenant Chanaron 38000 Grenoble
SIREN 504997693 – RCS de Grenoble / N° individuel TVA : FR46504997693

Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce et gestion immobilière – Garantie par GALIAN -89 Rue de la Boétie 75008 PARIS - pour un montant de 120.000€

Activité de gestion immobilière – Garantie par GALIAN -89 Rue de la Boétie 75008 PARIS - pour un montant de 160.000€
Titulaire de la carte CPI 3801 2018 000 494 délivrée par la CCI de Grenoble, sans détention de fonds.

IAS catégorie B, IOBSP (Courtier) enregistré à l'ORIAS sous le numéro : 09 049 715 - www.orias.fr – ORIAS n° 09049715 –
Activité CIF n°E001843 enregistré auprès de L'Anacofi-Cif, association agréée par l'Autorité des Marchés financiers (AMF),
adresse courrier : 17 place de la bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org

Responsabilité civile professionnelle et garantie financière : Police n° 7400026945 souscrite auprès de Zurich Insurance plc - 112, avenue de Wagram 75808 Paris cedex 17

Les activités IAS et IOBSP sont contrôlables par L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de résolution (ACPR) :
61 rue Taitbout, 75436 PARIS Cedex 09 et internet www.acpr.banque-france.fr/accueil.html